

POUVOIR D'AGIR

Les citoyennes et les citoyens vont plancher sur les incivilités

18 sujets sur la table, 1 élu au final. 169 citoyens ont participé au choix du sujet sur lequel planchera la première Assemblée citoyenne et populaire. La question « Comment lutter contre les incivilités dans l'espace public ? » a remporté le plus de cartons verts lors du vote au TAP, à l'issue d'une journée riche en débats. « C'est bien que des habitants imaginent des solutions sur ce sujet, se réjouit Alexia, étudiante. J'avais un peu d'appréhension en venant et finalement cette journée a été un très beau moment d'échange. Ça fait un peu cliché de dire ça, mais c'est vrai. Les personnes ont pu prendre la parole librement, sans jugement. »

Faire ensemble

L'Assemblée citoyenne et populaire est un levier inédit de démocratie participative. 100 citoyens tirés au sort et volontaires vont construire ensemble des propositions qui seront soumises au Conseil municipal. En mars 2023, elle débutera ses travaux à l'occasion d'une journée festive et ouverte. La réflexion collective se poursuivra jusqu'en octobre 2023. Mathis, jeune présent lors de cette journée d'expression libre, résume son état d'esprit à l'issue du choix du sujet : « Aujourd'hui, les jeunes, comme les moins jeunes, se sont sentis écoutés. C'est déjà très constructif. »

jeparticipe-poitiers.fr



Chacun a pu s'exprimer, donner son avis, en toute liberté.

335

C'est le nombre de sondages archéologiques et structurels à réaliser au Palais pour passer au peigne fin la structure du bâti, les matériaux employés, la présence de vestiges archéologiques.

EN BREF

De nouveaux horaires pour le Palais

Le Palais entre dans une nouvelle étape du projet de réhabilitation avec les premiers travaux de sondages. Les horaires s'adaptent pour faire cohabiter le chantier et l'accueil du public. Le Palais est ouvert tous les jours, de 11h à 20h, l'accueil des visiteurs et la boutique fermant, eux, à 18h.

DÉCOUVERTE

Palevoprim exhume une loutre géante

Une loutre grosse comme un lion ! C'est la découverte qu'a faite une équipe de paléontologues de l'Université de Poitiers (laboratoire Palevoprim et CNRS) et de l'université de Columbia (New-York). Les scientifiques ont étudié des spécimens fossilisés ayant vécu dans la basse vallée de l'Omo, au sud-ouest de l'Éthiopie, il y a environ 3,4 à 1,8 millions d'années. Contrairement aux loutres actuelles,



qui pèsent 45 kg maximum et évoluent dans un milieu semi-aquatique, ces individus chassaient une large gamme de proies sur terre et leur poids pouvait atteindre 200 kg. Plusieurs restes dentaires et un fémur de loutre « géante » ont permis cette découverte inattendue qui soulève de nouvelles questions, notamment sur les causes de son extinction il y a environ 2 millions d'années en Afrique.

© Sabine Riffaut, Camille Grôhé / Palevoprim



© Yann Gachet / Ville de Poitiers

COLLECTE

À vos dons

La collecte nationale des Banques Alimentaires a lieu du vendredi 25 au dimanche 27 novembre. Vêtus d'un gilet orange, les bénévoles font appel à la générosité du public dans les centres commerciaux. Objectif ? Remplir les caddies de denrées alimentaires non périssables, de produits d'hygiène et pour bébés. Le fruit de la collecte bénéficie localement à 12 000



© Yann Gachet / Ville de Poitiers

personnes en situation de précarité alimentaire. Il est aussi possible de participer à cette belle opération en donnant du temps : 2 000 bénévoles sont espérés à l'échelle du département de la Vienne. Les personnes souhaitant participer à la collecte et à la manutention des denrées peuvent envoyer un mail à ba860.collecte@banquealimentaire.org

SOLIDARITÉ

Growweek-end festif et caritatif



Après son carton plein de l'année dernière, le Growweek-end revient pour une nouvelle édition au ton délibérément « pop », mêlant approche joyeuse et cause importante : recueillir des dons pour lutter contre le cancer. Rendez-vous le samedi 19 et dimanche 20 novembre à la Caserne, dans le quartier de la gare, pour enchaîner gym tonic, concerts et vide-dressing avant le temps fort du loto dimanche à 14h.

© Iboon Création

RÉTRO ACCESSIFS

Le handicap à l'affiche

Rétro Accessifs c'est du 14 au 20 novembre, durant la semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées. Coup d'envoi avec une émission sur les ondes de Pulsar, suivie de multiples propositions. Parmi elles, *Sucre-page*, un florilège musical d'histoires signées entre trois artistes à la médiathèque François-Mitterrand mercredi 16 novembre. Deux

autres spectacles sont à découvrir à la Maison des Étudiants et à la Maison de la Gibauderie. Pour vivre une expérience sensorielle inattendue, deux balades sont proposées au parc de Blossac et vers le Palais. Tous ces rendez-vous, gratuits, invitent à sensibiliser et à dédramatiser les handicaps, tout en permettant de belles rencontres humaines.

[Programme sur poitiers.fr](http://Programme.sur.poitiers.fr)



En faisant abstraction de la vue, on ressent ce qui nous entoure autrement.

ALERTE CRUE

Rivières à l'œil



© Yann Gachet / Ville de Poitiers

Vous habitez proche du Clain ou de la Boivre ? Un service permet d'être informé en temps réel du risque potentiel d'inondation. L'alerte crue est déclenchée suivant la hauteur du cours d'eau et son débit. Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de s'inscrire en ligne sur poitiers.fr en communiquant un numéro de téléphone mobile (ou de téléphone fixe si vous ne possédez pas de mobile), et, si vous le souhaitez, une adresse mail. Le système de la Ville de Poitiers diffuse en cas de besoin, 24h/24, un message par SMS ou mail.

EMPLOI

Objectif zéro chômeur

Au terme de 5 années de travail et d'expérimentation, Poitiers est devenue Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.

Le feu vert a été obtenu fin septembre, à l'issue de 5 années d'intense travail. La Ville de Poitiers est officiellement habilitée pour l'expérimentation nationale Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) par le ministère compétent. « Une concrétisation, mais aussi un défi et un espoir », pour Léonore Moncond'huy, maire de Poitiers.

Des personnes privées durablement d'emploi, les Maisons de quartier, les élus et services de la Ville et de Grand Poitiers s'y sont impliqués ensemble, ainsi qu'un grand nombre d'entreprises et de partenaires.

C'est une intuition, en 2017, qui a ouvert le champ à l'expérimentation. Plus justement un postulat fondé sur 3 hypothèses : personne n'est inemployable, le travail ne manque pas, la privation d'emploi coûte plus cher que la production d'emploi supplémentaire.

Aujourd'hui, déjà près de 180 personnes privées durablement d'emploi participent à la création de leur future activité grâce à ce dispositif. À terme est envisagée la sortie pure et simple de la privation d'emploi de 340 personnes d'ici 2028. Les secteurs de Poitiers concernés sont Bellejouanne,

Montmidi, Bel-Air, Chilvert, les Cours, Clos-Gaultier, les Sables et Saint-Cyprien.

Des Entreprises à But d'Emploi (EBE) sont au centre du dispositif. Ces structures de l'économie sociale et solidaire proposent près de 50 activités dans la contribution à la transition écologique, la solidarité et la lutte contre la précarité, le lien social et la lutte contre l'isolement, l'amélioration du cadre de vie. Récemment, la Ville de Poitiers a mis à disposition 600 m² de locaux à Chilvert pour accueillir les futurs emplois.



Une nouvelle grève du chômage est programmée mardi 8 novembre.

© Yann Gachet / Ville de Poitiers

Un souvenir, une anecdote au sujet des Bois de Saint-Pierre ? Un recueil est en cours sur poitiers-je-participe.fr. Partagez les vôtres jusqu'au samedi 10 décembre. Le but ? Saisir la sensibilité du lieu pour s'en inspirer dans la réhabilitation du site.

VILLE AMIE DES AÎNÉS

Quelle place pour les seniors en ville ?

C'est une étape importante du dispositif Ville Amie des Aînés, le réseau auquel adhère Poitiers depuis janvier 2022. Mardi 6 décembre, dans le salon d'honneur de l'Hôtel de ville, de 17h à 19h30, sera donné le coup d'envoi du diagnostic participatif. À l'issue de la soirée, un groupe d'une cinquantaine de personnes sera constitué pour établir un portrait de territoire. Au cours de ce processus seront élaborées des cartographies des acteurs et des dispositifs qui permettront de dresser un plan d'action sur 8 thématiques (habitat, transport, espaces extérieurs, communication, services et soins, solidarité, emploi, culture). Le réseau Ville Amie des Aînés permet à chaque ville adhérente de mieux structurer sa politique à l'endroit des personnes âgées. Inscriptions jusqu'au mardi 15 novembre au 05 49 30 23 23

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Nouvelle Alliance



© Ibooa Création

L'Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine a été signée en octobre dernier. Autour des trois membres fondateurs que sont l'Université de Poitiers, l'école d'ingénieurs Isae-Ensma et le CHU de Poitiers, l'Alliance fédère tout l'enseignement supérieur et de la recherche à Poitiers, incluant les opérateurs de Poitiers Capitale de l'Éducation (CNED, Canopé, IH2EF). Pour Virginie Laval, présidente de l'Université de Poitiers, l'union fait la force. « Mieux coordonnés, nous aurons la force de frappe pour avancer dans une ambition partagée autour de 3 objectifs de développement durable de l'ONU : éducation de qualité, villes et communautés durables, bonne santé bien-être ». Un projet de campus santé est en cours, qui devra répondre à ce troisième objectif.

EN BREF

■ Rencontres de l'excellence

Samedi 19 novembre de 14h à 18h dans les locaux de l'Université situés 2 rue Jean-Charbonnier, 20 ateliers et 70 intervenants sont à l'affiche d'une journée dédiée aux collégiens et aux lycéens. Santé, développement durable, justice, art, aéronautique, sport, humanitaire... Autant de domaines représentés par des professionnels ayant réalisé un parcours d'excellence et qui peuvent inspirer les jeunes dans la construction de leur orientation. Inscriptions sur enaq.org.

■ Studyrama

Le salon Studyrama, c'est samedi 26 novembre au Parc des expositions. Cet événement permet de s'informer sur les possibilités d'orientation, de rencontrer des professionnels et des étudiants, d'envisager toutes sortes de voies professionnelles. Près de 400 formations en prépas, lycées, écoles ou universités, du niveau bac à bac +5, y sont présentées.

ANIMAL EN VILLE



Ici, toutous libres

Dans le nouveau caniparc, les chiens peuvent s'ébattre sans incommoder les passants.

C'est une nouveauté à Poitiers, un caniparc est installé à Saint-Éloi.

Chien, qui es-tu ?

Une conférence pour mieux comprendre son compagnon à 4 pattes est proposée vendredi 18 novembre à 19h au centre socioculturel de la Blaiserie. Pour les participants, il y a possibilité de suivre un atelier d'une heure samedi 19 novembre à 9h, 10h ou 11h. Les inscriptions pour les ateliers peuvent se faire le soir de la conférence, au 05 49 53 36 15 ou par mail à salubrite.sante.publique@poitiers.fr.

© Nicolas Mohu



Signaler un problème sur la voirie



ALLO pictavie ?

N° Vert 0 800 88 11 39
appel gratuit depuis un poste fixe

pictavie@poitiers.fr

Le premier caniparc de Poitiers se situe boulevard Saint-Just, dans une parcelle propriété de la Ville proche du terrain de football. Sa raison d'être ? Offrir aux chiens un espace clos pour se dépenser sans laisse, en toute sécurité pour eux comme pour les passants. Le caniparc présente une surface de 1 000 m², constituée de 2 enclos distincts communiquant par un portillon. « On peut si nécessaire isoler dans l'un des enclos un chien dont le comportement serait instable au contact des autres », explique Nicolas Deveattour de la direction Salubrité santé publique.

Ouvert en permanence

Chaque enclos peut accueillir jusqu'à 5 chiens. À l'intérieur, des jeux en bois pour les toutous et des bancs pour leurs maîtres complètent l'installation ouverte de jour

comme de nuit. L'opération d'un montant de 16 000 € – comprenant débroussaillage et nivellement de la parcelle – a été financée par les budgets participatifs. Cette expérience, lancée à titre d'essai, pourrait, selon le succès remporté, être étendue à d'autres quartiers.

Les chiens peuvent s'ébattre librement et sans laisse dans le caniparc, moyennant quelques règles de savoir-vivre à respecter. Ces règles sont rassemblées en 10 points sur un panneau situé à l'entrée de l'enclos. En voici quelques-unes : toute violence physique ou psychologique (frapper, punir, crier) envers un chien est interdite ; un chien qui montre des signes d'agressivité ou de mal-être doit être sorti du caniparc ; les déjections doivent être ramassées, des distributeurs de sacs sont mis à disposition ; l'accès aux chiens de catégories 1 et 2 est interdit.